

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES -TERMES DE RÉFÉRENCE-
POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE COOPÉRATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE AECID
ET DE LA FONDATION HUMANISME ET DÉMOCRATIE (H+D):**

**«Contribution à l'amélioration de la qualité de vie des sinistrés du séisme
d'Haïti survivant dans les camps de fortune transitoires
de Port-au-Prince et de Jacmel»
RÉF. 10-PR1-0737**

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	2
2. OBJET DE L'ÉVALUATION ET ANTÉCÉDENTS.....	4
a) Brève définition et antécédents.....	4
b) Zones d'intervention	4
c) Description du contenu de l'interaction.....	5
d) Durée.....	6
e) Budget.....	6
3. DOMAINE DE L'ÉVALUATION ET ACTEURS IMPLIQUÉS.....	6
4. NIVEAUX D'ANALYSE ET QUESTIONS CLÉS.....	7
5. CRITÈRES D'ÉVALUATION	10
6. MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL.....	12
7. STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION	14
8. ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION	16
9. PRÉMICES DE L'ÉVALUATION	18
10. DROIT D'AUTEUR ET PUBLICATION.....	19
11. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE.....	20
12. HONORAIRES ET MODALITÉ DE PAIEMENT.....	21

1. INTRODUCTION

Conformément aux normes d'application de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, dont la *Résolution en date du 24 mars 2009, en vertu de laquelle sont approuvées les normes de suivi et de la justification des projets et conventions de coopération au développement subventionnés en faveur des organisations non gouvernementales de développement, la Fondation Humanisme et Démocratie (dorénavant H+D)* souhaite solliciter la réalisation d'une Évaluation **«Contribution à l'amélioration de la qualité de vie des sinistrés du séisme d'Haïti survivant dans les camps de fortune transitoires de Port-au-Prince et de Jacmel»** REF. 10-PR1-0737.

Le Projet est financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (ci-après AECID) dans le cadre de l'appel à propositions 2010, et aussi grâce aux propres contributions de H+D et à celles du partenaire local, de l'Institut Haïtien de Développement Intégral (IHDI) et de l'organisation sœur, l'Institut Dominicain de Développement Intégral (IDDI).

Le rapport d'Évaluation externe final réalisé sera soumis à l'AECID, conjointement avec le rapport final dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur à cet égard.

Pour H+D, toute Évaluation doit permettre:

- L'amélioration des projets, des programmes et des conventions exécutés et évalués.
- La mise à profit des expériences acquises pour orienter les actions futures.
- La justification de l'utilisation des ressources auprès des donateurs, de la société et auprès de tous les impliqués dans les processus de développement, aussi bien en Espagne que dans les pays récepteurs.

H+D prétend que la présente Évaluation ait, d'une part, un caractère substantif, dans le but d'analyser la portée des résultats concrets de la convention évaluée et, d'autre part, un caractère formatif visant à améliorer les mécanismes de planification, d'exécution et de suivi des activités déjà réalisées ou à effectuer dans le cadre de futures interventions.

Il convient de préciser que l'Évaluation indépendante sera commandée par H+D, non point avec le dessein de remplir une simple formalité mais afin de tirer des leçons à appliquer dans la convention évaluée et dans le but de garantir la continuité

du soutien spécifique de H+D à des projets, programmes et conventions similaires entrepris en partenariat avec la même contrepartie.

Objectif général

D'après les critères mentionnés précédemment, le but recherché est celui d'établir les approches et les lignes directrices pour l'évaluation de l'exécution technique du Projet.

On rédigera un rapport d'Évaluation Finale pour la diffusion des résultats auprès des acteurs impliqués. Et à travers celui-ci, on vérifiera la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet, la conception et le renforcement institutionnel de la contrepartie et des organisations de base participantes, ainsi qu'un examen indépendant du contexte, des objectifs, de l'état d'avancement en termes de résultats, des activités et des moyens utilisés afin de tirer des enseignements de l'expérience et pour orienter les futures décisions de H+D dans le domaine de référence.

Les objectifs de l'Évaluation finale sont:

1. Évaluation de la durée en termes de pertinence de l'intervention en général et en particulier de ses objectifs par rapport à d'éventuels problèmes qui auraient pu survenir durant la période de la phase d'exécution accomplie.
2. Évaluation de la conception et de la mise en œuvre de l'intervention et de la cohérence en termes des objectifs poursuivis et des résultats obtenus.
3. Évaluation des activités effectuées. (Analyse horizontale et verticale)
4. Évaluation du degré d'accomplissement des objectifs escomptés.
5. Évaluation de la mise en œuvre du projet dans le respect de l'équilibre de genre.
6. Assurer la transparence de l'intervention menée à travers la réalisation du projet.
7. Évaluation de l'impact de l'intervention: Identifier les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires produits de manière collatérale, directe ou induite par l'intervention, que ce soit de manière intentionnelle ou non et se centrer sur la détermination des effets nets attribuables à l'intervention.

Le Rapport d'Évaluation doit contribuer à la prise de décision, aussi bien pour H+D que pour l'entité de l'exécution du projet, notamment pour l'AECID, puisqu'ils peuvent tous s'en servir dans le cadre de futurs projets et/ou conventions, sur la base des conclusions obtenues découlant des expériences acquises.

2. OBJET DE L'ÉVALUATION ET ANTÉCÉDENTS

a) Brève définition des antécédents

H+D, fondée en 1977, est une institution sans but lucratif qui compte parmi ses objectifs: la promotion, le développement, la protection et l'encouragement des études et des recherches sociales et de Coopération au Développement. La fondation a consolidé son rôle dans le domaine de la coopération, grâce à la collaboration de certaines administrations publiques telles que: la Mairie de Madrid, la Communauté de Madrid, le Gouvernement d'Aragon, la Generalitat Valenciana et aussi avec le concours de bien d'autres institutions, au total 30, dont des entités privées comme par exemple: la Obra Social de Caja Madrid, la Fundación Vodafone, la Fundación Telefónica, ou la Obra Social de Ibercaja, entre autres.

Depuis 1992, H+D mène des actions axées sur la solidarité entre les peuples, dont plusieurs ont été soutenues par l'AECID dans différents pays et domaines de coopération.

En 2007, H+D a obtenu l'accréditation de «ONGD Qualifiée» délivrée par l'AECID, ce qui lui confère le statut privilégié l'élevant au rang des 38 ONGD espagnoles habilitées pour accéder au dispositif des Conventions de Coopération au Développement.

L'expérience de travail de H+D en **Haïti** a commencé en 2004, dans le cadre d'un projet d'Education, Eau et assainissement de l'environnement à Anse-à-Pitre, dans la Région sud-est d'Haïti, financé par la Région de Murcia. Depuis, on n'a pas cessé d'agir dans ce pays selon la stratégie de travail effectuée à la frontière avec la République Dominicaine avec un volume de projets correspondant au montant de 2.810.000 €, concrètement avec la Convention 07-C01-067 intitulé «Approvisionnement en eau potable, assainissement de l'environnement intégral et amélioration des conditions de santé des régions sud-ouest de la République Dominicaine et sud-est d'Haïti, respectivement, et dans les quartiers périurbains de Santo Domingo» y compris le présent projet d'AECID de 2011, en référence à la partie haïtienne.

b) Zones d'intervention

Les actions du projet se déroulent dans les camps de fortune transitoires des villes de Port-au-Prince (Département Ouest) et de Jacmel (Département sud-est) étant les zones les plus touchées par le tremblement de terre de janvier 2010.

En effet, le projet a pour origine le tremblement de terre de janvier 2010 survenu à Port-au-Prince et à Jacmel, tremblement qui a fait 250.000 morts, 10.000 nouveaux handicapés et plus d'un million de sinistrés déplacés et installés dans des camps de transit.

Une excellente expérience préalable menée par «Viva la ciudadanía» en Arménie (Colombie), après le séisme de 1999, consistait à la diffusion d'un feuilleton radiophonique qui portait sur la vie quotidienne d'une famille-type dans un camp de fortune, a permis de formuler la présente intervention orientée vers l'atteinte de l'**Objectif spécifique** suivant: *«Produire, diffuser, et faciliter la compréhension de la part des sinistrés des contenus du feuilleton radiophonique aisément appropriables, axés sur la potabilité de l'eau, la santé publique, le soutien psycho-social, la gestion des conflits, la construction de la citoyenneté et les éléments de base liés à la construction»*

c) Description du contenu de l'intervention:

L'intervention s'articule autour de deux composantes (production et diffusion) et elle se définit et se décline en **quatre résultats**:

R1. La production de contenus informatifs sous forme de feuilleton radiophonique sur des thèmes ayant rapport avec l'eau, l'assainissement, le soutien psycho-social, la gestion des conflits, la construction de la citoyenneté et les éléments de base liés à la construction.

R2. Produire du matériel complémentaire au feuilleton radiophonique pour renforcer son contenu sous forme de brochures, d'affiches et d'autres matériels pédagogiques.

R3. Diffuser le feuilleton radiophonique et sa campagne promotionnelle dans les zones d'intervention.

R4. Distribuer des dossiers et outils pédagogiques visant à renforcer l'appropriation du contenu du feuilleton radiophonique et à contribuer à sa diffusion.

La population bénéficiaire, dès l'identification de l'intervention, s'élève à environ 1.200.000 personnes, dont 621.000 seraient des femmes.

CF. ANNEXE 1 : Matrice de planification de projet.

d) Durée

La durée du projet est de **36 mois** et comprend deux prolongations de six mois chacune, autorisées par l'AECID en octobre 2012 et en avril 2013 respectivement. En conséquence, **le temps d'exécution du projet couvre la période allant du 5 octobre 2010 au 5 octobre 2013.**

e) Budget

Le budget total, selon l'origine des contributions, se répartit comme suit:

AECID	378.000 €
H+D	3.840 €
IHDI-IDDI	92.788 €

3. DOMAINE D'ÉVALUATION ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Le partenaire local, exécuteur du projet est **l'Institut Haïtien de Développement Intégral, (IHDI)**. en accord avec l'organisation sœur, **l'Institut Dominicain Intégral (IDDI)**. L'IHDI se trouve inséré dans les espaces de travail du tiers secteur et réaffirme un engagement spécial avec les communautés marginalisées et vulnérables de la région du centre et de l'ouest du pays, particulièrement dans la zone frontalière avec la République Dominicaine.

Suite au tremblement de terre, l'IHDI a renforcé sa présence dans la zone ouest, et a fourni de l'aide humanitaire, assisté par des médecins, il a notamment entrepris des démarches pour obtenir des camps en faveur des sinistrés. L'IHDI a aussi appuyé la logistique de diverses institutions comme par exemple le gouvernement de l'Équateur, le CORDAID ou USAID et a participé à des clusters des Nations Unies. Il a aussi servi de pont entre des institutions non gouvernementales et le gouvernement haïtien.

De son côté, l'IDDI est une institution privée, sans but lucratif créée en 1984, dont la mission consiste à faciliter les processus de telle sorte que les communautés s'impliquent et deviennent des piliers dans la résolution des problèmes les affectant, dans le but de contribuer à leur transformation, en instaurant les conditions permettant de mener une vie productive et créative, en fonction de leurs besoins, intérêts et potentialités. Actuellement, l'IDDI mène plusieurs projets de front dans la zone d'intervention proposée.

L'IDDI possède 10 bureaux à l'échelle nationale, dont trois à la frontière. L'un d'entre eux se trouve dans la zone d'intervention, plus précisément dans la commune Pedro Santana, zone limitrophe avec Haïti. Bureau à partir duquel le projet serait géré. L'institution dispose de 210 personnes qui travaillent dans ses projets, et possède un réseau surpassant les 500 bénévoles. Elle dispose aussi des ressources logistiques et techniques adéquates pour aborder l'intervention (camions, camionnettes, ordinateurs, téléphones, internet, mobilier, etc.)

Les deux organisations, comme deux «sœurs» partageant des objectifs communs, ont souscrit en décembre 2010 un accord de partenariat visant à promouvoir l'identification et la réalisation de projets de coopération au développement en République Dominicaine et en Haïti.

En ce qui a trait aux **agents** impliqués dans le processus d'Évaluation, il convient d'établir trois instances:

- ❖ Unité ou comité de gestion de l'Évaluation :
- Directrice Générale de H+D
- Coordinatrice de Projets de H+D
- Technicien de projet au siège de H+D
- Délégation de H+D à Santo Domingo

Parmi les fonctions de cette unité de gestion de l'Évaluation tout au long du processus, il convient de mentionner les suivantes:

1. Faciliter la participation des acteurs impliqués dans l'élaboration de l'Évaluation.
2. Valider les documents de planification de l'Évaluation (Plan d'Évaluation, Plan de Travail, Plan de Communication)
3. Participer à la rédaction des TdR finaux en vue du recrutement de l'équipe d'Évaluation.
4. Superviser la qualité du processus et des rapports produits.
5. Garantir la diffusion adéquate des résultats.

4. NIVEAUX D'ANALYSE ET QUESTIONS CLÉS

L'Évaluation finale touche l'élaboration, le processus et la réalisation des résultats escomptés par l'intervention, avec les objectifs définis à l'alinéa 1 du présent document relatif aux Prescriptions Techniques.

Pour atteindre les objectifs établis pour cette Évaluation finale, il est nécessaire de délimiter les domaines couverts par cette étude ou les dimensions d'analyse de l'Évaluation : temporel, sectoriel et géographique.

En ce qui concerne le **domaine temporel** de l'Évaluation, il couvrira du 5 octobre 2010 au 5 octobre 2013, correspondant à la période totale de la réalisation du projet.

En ce qui a trait au **domaine sectoriel**, on devra analyser la totalité des composantes du projet de convention tel qu'il est établi dans la Matrice de Planification.

Pour ce qui est du **domaine géographique**, l'Évaluation fera référence à toutes les zones d'intervention où le projet est réalisé. Quant à l'étendue géographique de la visite sur le terrain, il incombe à l'équipe d'Évaluation de déterminer les zones à visiter lors du travail de terrain, néanmoins l'ONGD et le comité de gestion pourront donner leur avis sur les lieux retenus et suggérer quelques changements pour des raisons pertinentes d'attention ou d'intérêts, l'évaluateur devra toutefois décider si ces suggestions sont méthodologiquement adéquates ou non.

De même, on analysera de manière transversale la façon dont le projet intègre et contribue à renforcer les priorités horizontales de la Coopération Espagnole établies dans le plan directeur III (en vigueur pendant une très bonne partie de l'exécution du projet) Et le plan directeur IV, 2013-2017, avec une attention particulière portée sur : l'équité et l'égalité des sexes, la durabilité environnementale, la lutte contre la pauvreté et le respect des droits de l'homme.

Le Rapport Final suppose l'Évaluation de la conception des activités et des résultats obtenus dans le but de mesurer la réalisation de l'objectif spécifique et son impact, conformément à la formulation originale approuvée par l'AECID.

Pour y parvenir, on mettra l'emphase sur les niveaux d'analyse suivants:

- En premier lieu, l'Évaluation de l'élaboration et la mise en œuvre du projet.
- En second lieu, l'Évaluation de l'exécution et de la gestion du projet, à la lumière d'autres aspects notamment la structure opérative de H+D au pays de l'intervention, le fonctionnement des flux d'information entre le siège à Madrid et la délégation en place de H+D y compris la forme et la qualité de relation du personnel expatrié de H+D avec ses partenaires locaux.
- En troisième lieu, la structure opérationnelle de la contrepartie.

- En quatrième lieu, l'Évaluation des résultats obtenus à partir de l'analyse des indicateurs et des objectifs. On analysera aussi bien les activités effectuées dans le cadre du projet que les actions et les mesures correctives mises en œuvre pour améliorer les résultats finaux de celui-ci.

Ces niveaux d'analyse devront, en fonction du contexte et du cadre d'intervention, évaluer la qualité et la cohérence de la mise en œuvre du projet, tout comme l'alignement et l'adéquation au contexte de développement des zones d'intervention, en particulier et d'Haïti en général.

De même, l'Évaluation tiendra compte de l'intervention selon les priorités de H+D et de la Coopération Espagnole.

A partir de l'analyse, l'Évaluation identifiera les principaux atouts et les déficiences du projet et formulera des recommandations qui servent à améliorer l'exécution d'autres interventions présentes et futures de H+D et/ou de la Coopération Espagnole.

Concernant les questions clés, on propose ci-contre quelques idées sur lesquelles l'Évaluation devra pencher, de façon expresse, sans omettre bien d'autres que H+D pourrait solliciter avec suffisamment de temps et en tout cas, avant la visite sur le terrain.

- Pertinence en termes de politiques locales.
- Degré d'appropriation de l'intervention de la part des bénéficiaires.
- Niveau d'appropriation des contreparties dans la réalisation de résultats, des objectifs et de l'adéquation de la capacité disponible de celles-ci pour gérer le projet.
- Adéquation entre moyens, ressources et apports tout en déterminant si ceux-ci se trouvent directement liés aux activités.
- Analyse des facteurs externes prévisibles ou non qui pourraient compromettre les résultats escomptés.
- Avantage comparative de la contrepartie locale par rapport à d'autres institutions de développement en ce qui a trait aux ressources, au personnel expert, à l'expérience et à la connaissance du domaine d'intervention.

- Contribution au développement de capacités : phase durant laquelle le projet permet aux bénéficiaires d'être autonomes et, aux institutions gouvernementales tout comme au secteur privé de tirer le meilleur parti des expériences positives accumulées à travers le projet. C'est un moyen et une fin en soi pour le développement humain durable.

- Il s'agit de confirmer si le processus de soutien au renforcement institutionnel est efficace, dans quelle mesure et pour quoi. On attache de l'importance à ce critère qui s'inscrit normalement dans la viabilité, étant donné que pour H+D, la composante de développement humain est consubstantiellement liée au développement institutionnel. Ce critère se définit donc dans la mesure où le projet contribue ou non au renforcement des sociétés, des bénéficiaires et de bien d'autres agents de développement, de façon à pouvoir s'acquitter de leurs mandats de développement.

Il est question d'une liste indicative. On s'attend à ce que l'Évaluation propose d'autres aspects pour son analyse.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Évaluation présente tiendra compte des critères d'Évaluation de la Coopération Espagnole - pertinence, efficacité, efficience, et durabilité -, pour vérifier le degré d'exécution du projet.

Chacun des critères d'Évaluation devra analyser :

Pertinence: On analysera l'adéquation du projet entre les priorités des acteurs impliqués: Problèmes et préoccupations de la population bénéficiaire, et les priorités de l'entité en place, des autorités locales, de l'AECID, de H+D, etc.

Pour ce faire, on analysera le niveau de progrès des résultats, les Objectifs Spécifiques et l'Objectif Général en termes de leur adéquation avec les priorités desdits acteurs.

Efficience: On évaluera dans quelle mesure le projet a déployé, de manière optimale, les ressources disponibles pour atteindre les objectifs.

On déterminera si les ressources financières ont été utilisées de manière efficiente pour atteindre les résultats programmés et formulés dans le document, et suite aux modifications apportées. Par ailleurs, on analysera le degré de participation des partenaires locaux, des organismes et des institutions, impliqués au moment de

parvenir aux résultats. Notons que d'autres facteurs interviennent aussi tels que : le chronogramme des activités par rapport à son niveau d'adéquation quant à la mise en place de l'intervention.

Efficacité: On cherchera à savoir quel est le degré de réalisation atteint jusqu'à la date des objectifs spécifiques à partir de l'analyse des activités effectuées. On s'intéressera aussi aux possibles facteurs externes ayant conditionné le succès du projet.

Dans ce même ordre d'idée, on tiendra compte de la gestion des effets imprévus dans la planification de document de formulation (Document de travail).

Viabilité: On analysera, sur les bases de l'Évaluation, la capacité de permanence dont fait montre l'intervention, une fois l'aide extérieure achevée.

En plus, l'état du programme et sa qualité d'extrapolation. En particulier, dans quelle mesure les conditions sont réunies pour que H+D et son partenaire local puissent transférer le programme aux bénéficiaires.

Enfin, on analysera comment pouvoir améliorer la coordination avec d'autres acteurs travaillant dans la même zone.

Somme toute, le rapport d'Évaluation devra apporter des éléments de réponse aux questions soulevées au POINT 4 (page 8). À titre d'exemples, en voici quelques-unes:

- L'intervention a-t-elle atteint l'objectif général visé?
- Répond-elle aux besoins et aux priorités de la population bénéficiaire?
- Ces besoins, sont-ils restés les mêmes depuis leur repérage jusqu'à la mise en application du projet?
- De possibles modifications introduites auraient-elles contribué à améliorer la portée des résultats finaux du projet?
- Les indicateurs fixés à travers le projet de l'intervention sont-ils aptes à mesurer l'impact de l'Évaluation finale ?
- Les groupes de bénéficiaires se sont-ils montrés indéniablement satisfaits ?
- Dans quelle mesure les actions développées au cours de l'intervention ont-elles bénéficié les groupes cibles?
- A-t-on pris les mesures pour l'intégration des bénéficiaires à la dimension genre ?

- Jusqu'à quel point le partenaire local et les bénéficiaires finaux ont-ils participé dans tout le processus ?
- Quels ont été les motifs pour lesquels l'exécution des chronogrammes accuse-t-elle du retard?
- A-t-on établi les mécanismes de coordination et des synergies ?
- Quels acteurs ont participé à chaque phase de l'intervention ?
- Les circuits de participation ont-ils été efficaces ?
- De quoi doit-on tenir compte pour améliorer l'efficacité des interventions futures ?
- Dans quelle mesure a-t-on opéré le transfert de la convention aux bénéficiaires finaux ?

6. MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

Comme il a été indiqué au début, l'Évaluation Externe Finale du projet sera effectuée par un personnel externe agréé, ce qui signifie que celui de H+D collaborera avec l'équipe d'Évaluation, lorsque cette dernière en formule la demande, dans le plein respect de son indépendance et de son autonomie méthodologique, tout en lui facilitant le nombre d'entretiens et de visites requis pour le bon fonctionnement de sa mission.

L'Évaluation se déroulera en 4 phases, sauf meilleur avis, d'une durée approximative de 10 semaines à partir de la signature du contrat :

Phase I.- Étude préliminaire (2 semaines)

Phase II.- Travail de terrain (3 semaines)

Phase III.- Rédaction et présentation du Rapport Final (3 semaines)

Phase IV.- Évaluation et observations sur le rapport (2 semaines)

Enfin, l'accomplissement de cette dernière phase, l'entreprise chargée de l'Évaluation devra présenter un rapport d'Évaluation définitif.

Phase I.- Étude préliminaire (Durée approximative 2 semaines)

Durant cette phase, l'Évaluation réalisera une révision des documents des rapports intermédiaires, de la collecte de données, du choix des informateurs clés, de l'élaboration des questionnaires, des scénarios, des études de cas, des accréditations, et la révision de documents de programmations disponibles au siège de H+D en

République Dominicaine/Haïti. Il conviendra de présenter un rapport contenant la communication de l'unité de gestion du début de l'Évaluation aux entités concernées, l'agenda de travail, les coordonnées, les informateurs clés, et la participation du comité de suivi.

Phase II.- Travail de terrain: (Durée approximative : 3 semaines, y compris une semaine pour la rédaction du Rapport du Projet de Terrain) :

Le produit attendu de cette phase est un rapport ou un mémoire de travail de terrain dont la rédaction inclura ce qui est évoqué au paragraphe ci-contre relatif à la «Structure et présentation des rapports d'Évaluation »

En tout cas, il devra contenir des activités participatives avec d'autres partenaires, des bénéficiaires et entités concernées notamment la (les) séance(s) de compte-rendu provisoires, préalablement indiquées dans l'agenda de visite d'Évaluation dans la zone d'exécution du projet.

Phase III- Rédaction et présentation du Rapport d'Évaluation Finale (Durée approximative: 2 semaines)

Une fois achevée la phase précédente, on rédigera le Rapport Final, conformément aux dispositions en vigueur établies dans les Prescriptions Techniques, notamment selon ce qui est stipulé au paragraphe : «Structure du Rapport».

La rédaction de la première version du Rapport d'Évaluation devra être présentée à H+D dans un délai maximum de trois semaines, à compter au lendemain de l'achèvement de la phase II.

Phase IV.- Évaluation et observations sur le Rapport Final (Durée approximative: 2 semaines.)

Le Comité de Suivi fera les remarques pertinentes une semaine après la présentation du premier jet, une fois cette période écoulée, l'équipe d'Évaluation disposera d'une autre semaine pour ajouter les commentaires et pour présenter la version finale du rapport à H+D.

Le produit attendu de cette phase est le rapport d'Évaluation Externe Finale rédigé conformément au paragraphe suivant et qui introduira dans sa version définitive, les commentaires suggérés par H+D.

Le Rapport une fois remis, l'équipe d'Évaluation devra participer aux réunions prévues par H+D pour présenter ledit rapport.

En tout cas, l'équipe d'Évaluation préservera son indépendance de jugement et ne pourra aucunement convenir quoi que ce soit avec des tiers sur le contenu du rapport. Durant la séance des entrevues, celle-ci pourra décider de ne pas se faire accompagner, si elle le souhaite, par le personnel de H+D ou par celui de ses partenaires locaux. Pour la rédaction du rapport, on tiendra compte aussi bien de la Méthodologie d'Évaluation de la Coopération Espagnole (1998; mise à jour en 2001) que de la révision du Manuel de Gestion d'Évaluation s de la Coopération Espagnole (2007).

7. STRUCTURE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Ce sont deux rapports résultant des phases précédentes :

- 1. Le rapport du Travail de Terrain**
- 2. Le rapport de l'Évaluation Externe Finale**

Le rapport du Travail de Terrain consiste à réaliser un mémoire des activités effectuées (Entrevues, réunions, visites sur le terrain, enquêtes, ateliers avec les bénéficiaires, etc.)

On le rédigera de façon descriptive, en exposant les activités réalisées par ordre chronologique. Il revient à l'équipe d'Évaluation de décider s'il convient de citer dans ce rapport l'identité des informateurs ou le contenu, total ou partiel de certaine(s) entrevue(s).

La présentation se fera en format électronique.

Le rapport d'Évaluation suivra le schéma suggéré à la page suivante, y compris les modifications retenues pendant la phase III: «Elaboration et présentation du rapport».

Le Rapport Final contiendra les rubriques suivantes:

0. Résumé exécutif
1. Introduction (On y présentera le but de l'Évaluation, les questions et les principaux résultats)
 - I. Antécédents et Objectif de l'Évaluation
 - II. Méthodologie utilisée dans l'Évaluation
 - III. Facteurs et portée de l'étude réalisée

IV. Présentation de l'équipe de travail

2. **Description de l'intervention évaluée**, dans laquelle on indique ses objectifs et sa structure logique de planification, en mettant l'emphase sur les satisfactions des attentes à l'achèvement de l'intervention; Brève historique et antécédents; organisation et gestion; acteurs impliqués, et contexte économique, social, politique, institutionnel dans lequel se déroule l'intervention.
3. **Analyse de l'information recueillie**, elle répond aux questions et aux critères d'Évaluation établis en amont, et est organisée en fonction de la démarche intégrale suggérée. Analyse des différents niveaux (élaboration, processus, résultats).
4. **Résultats de l'Évaluation**, on y présente les évidences révélées par rapport aux questions d'Évaluation énoncées et aux interprétations formulées sur lesdites évidences.
5. **Conclusions de l'Évaluation** par rapport aux critères d'Évaluation établis.
6. **Les recommandations** dérivées de l'Évaluation visant à améliorer l'intervention évaluée à travers d'indications spécifiques aptes à améliorer l'élaboration, les procédures de gestion et l'impact des actions.
7. **Les leçons tirées**, dérivent des conclusions générales et indiquent de bonnes pratiques pouvant être extrapolées et servir à enrichir des actions similaires.
8. **Annexes**: On y inclura les TdR, la méthodologie proposée, les outils et les techniques de collecte d'informations appliquées, le plan de travail, la composition et la description de la mission d'Évaluation (En établissant un lien exhaustif avec tout le travail réalisé), bibliographie consultée et toute information complémentaire propice à étayer les résultats obtenus et la fiche résumé du CAD.

Le Rapport Final d'Évaluation ne devra pas excéder 80 pages, sans compter les annexes.

La présentation se fera sur papier et en format électronique, aussi bien en espagnol qu'en français.

8. ÉQUIPE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION

Conformément à la résolution du 24 mars 2009 de l'ACEID, on s'adressera de préférence à des professionnels, à des entreprises et à des particuliers locaux. L'équipe d'Évaluation responsable devra être confirmée par un ou deux experts et la disponibilité des membres de l'équipe d'Évaluation devra être précisée dans l'offre.

Les membres de l'équipe d'Évaluation devront avoir:

- Leur titre d'éducation supérieure.
- Une expérience d'au moins 5 ans pour la personne chargée de mission dans son domaine de spécialité.
- De l'expérience dans le domaine d'intervention post désastre et/ou soutien psychologique, gestion de conflits, construction de la citoyenneté, etc., expérience appropriée aux activités du projet à évaluer.

- Une expérience spécifique dans le domaine des techniques et méthodologies d'Évaluation, en particulier sur les interventions de Coopération au Développement, sur la base de la méthodologie d'Évaluation de la Coopération Espagnole, laquelle doit accréditer les travaux réalisés ces trois dernières années. Ils doivent avoir une expérience préalable d'au moins 3 Évaluations de projet dans leur domaine de spécialité.
- Expérience de travail dans les zones d'intervention du projet.
- Maîtrise du français et du créole.

On évaluera:

- La formation spécifique supérieure en Coopération au Développement et/ou Évaluation.
- L'expérience supplémentaire et la connaissance du dispositif institutionnel des zones d'intervention ciblées.
- Une équipe d'Évaluation de 2 personnes. La complémentarité des expériences spécifiques de chaque évaluateur doit contribuer à garantir une approche pluridisciplinaire.

Durant la phase de l'Évaluation des offres, H+D pourra requérir des entrevues individuelles avec les experts pour aborder les aspects techniques de celles-ci, et le choix se portera sur l'offre ayant présenté la meilleure qualité technique avérée, pour autant qu'elle résulte raisonnable (conformément à l'alinéa VI.4.2.1. point 2 des normes de suivi de projets et conventions, au cas où le coût dépasserait les 12.000 €, un minimum de 3 offres sera accepté).

H+D s'engage à mettre à la disposition de l'adjudicataire la structure dont dispose sa délégation sur place. Il facilitera aussi toutes les informations, documentations et tous les contacts et les réunions jugés utiles.

L'équipe d'Évaluation pourra être accompagnée du personnel du H+D ou de ses partenaires locaux. H+D ne s'immiscera d'aucune manière dans le travail de l'équipe d'Évaluation, ce qui permettra de garantir son autonomie dans le cadre du développement du travail et de l'élaboration des rapports.

Critères d'Évaluation de la qualité de la proposition (Barème).

- a) Proposition méthodologique (Maximum 4 points sur 10 du total de l'offre
(Avec un minimum de 3 points requis).
- b) Profil de l'équipe d'Évaluation méthodologique (Maximum 4 points sur 10
du total de l'offre (avec un minimum de 2 points requis).
- c) Offre financière (Maximum 2 points sur 10 du total de l'offre.

Critère	Méthode d'Évaluation	Points
Proposition méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence de la méthodologie avec l'objectif et la portée de l'Évaluation. • Concrétion méthodologique: explication des méthodes, collecte et analyse de l'information, fiabilité de la collecte de données, la triangulation de l'information. • Analyse des critères d'Évaluation et des indicateurs. • Correspondance entre les activités d'Évaluation proposées et les ressources disponibles et les objectifs à atteindre. • Approximation aux délais fixés dans les TdR. • Souplesse horaire pour gérer les situations imprévues. • Prévision d'activités de diffusion des résultats. • Jours de diffusion et retour des résultats. 	4
Profil de l'équipe d'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Titre spécifique dans le domaine du travail à réaliser. • Nombre d'années d'activités dans le domaine d'Évaluation. • Expérience spécifique dans le domaine d'Évaluation du projet. • Niveau de performance de l'activité professionnelle en fonction des besoins des TdR. • Expérience dans l'espace géographique, objet de l'Évaluation. • Expérience préalable de travaux similaires. • Déclaration d'exclusivité conférée aux experts dans le cadre signé. 	4
Offre financière	Répartition détaillée : Honoraires professionnels. Travail de terrain. Frais administratifs.	2

9. PREMICES DE L'ÉVALUATION

L'Évaluation consiste en une analyse exhaustive et rigoureuse du projet. C'est la raison pour laquelle, elle doit remplir quelques exigences aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan éthique, parmi lesquelles il convient de citer:

- **Anonymat et confidentialité.**- L'Évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir de l'information sous le couvercle de l'anonymat et de la confidentialité.
- **Responsabilité.**- Tout désaccord ou toute différence d'opinion qui pourrait surgir entre l'Évaluation et H+D par rapport aux conclusions et aux recommandations, doit figurer dans le rapport.
- **Intégrité.**- L'Évaluation devra mettre en exergue les aspects non mentionnés spécifiquement dans le présent document des recommandations Techniques, si pareille mesure s'avère nécessaire pour obtenir une analyse complète de l'intervention.
- **Autonomie.**- L'Évaluation devra garantir son autonomie de l'intervention évaluée et elle n'est donc liée ni à celle-ci ni soumise à sa gestion.
- **Incidences.**- En cas d'apparition de problèmes durant la réalisation du travail de terrain ou à n'importe quelle phase de l'Évaluation, ceux-ci doivent être communiqués immédiatement à H+D, autrement, l'existence desdits problèmes ne pourra être utilisée pour justifier l'absence des résultats établis dans le document des Prescriptions Techniques.
- **Ratification de l'information.**- Il incombe à l'équipe d'Évaluation de garantir la véracité de l'information recueillie pour l'élaboration des rapports, et en définitive, elle sera portée responsable de l'information présentée dans lesdits rapports d'Évaluation.
- **Rapports d'Évaluation.**- La diffusion de l'information recueillie et du Rapport Final relève de la prérogative de H+D et de l'AECID.

10. DROIT D'AUTEUR ET PUBLICATION

L'équipe d'Évaluation cédera tout droit d'auteur à H+D qui, s'il le juge opportun, pourra publier le rapport final, auquel cas l'équipe d'Évaluation sera mentionnée comme auteur du texte.

HD communiquera l'intégralité du rapport à la contrepartie locale, à l'OTC ainsi qu'à l'AECID. On y analysera les conclusions et recommandations.

Comme mécanismes additionnels de diffusion des conclusions, H+D pourra solliciter au responsable de l'équipe d'Évaluation de présenter les résultats et les enseignements tirés lors des séances de travail convoquées à cet effet avec le personnel de H+D en République Dominicaine/Haïti et/ou ses contreparties de l'ACEID.

11. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les propositions techniques pour la réalisation de la présente Évaluation consisteront en un document descriptif de l'abordage de l'Évaluation, les CV des intégrants de l'équipe d'Évaluation, et leur offre économique. On tiendra compte des modifications que les participants estiment convenables d'incorporer dans les TdR.

Toutes les offres devront être envoyées, au plus tard le 10 du mars 2014, aux méls suivants:

malanon@hmasd.org; oruiz@hmasd.org; humanismoydemocracia@yahoo.es

H+D s'adressera aux évaluateurs externes qu'il aura choisis pour les inviter à la présentation des offres. En tout cas, à un minimum de trois évaluateurs ou entreprises d'Évaluation disposant d'une expérience contrastée dans le domaine.

Calendrier de présentation des offres et de la réalisation des travaux

Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Invitation à liciter et présentation des offres														
Étude, adjudication et contrat														
Phase 1. Études préliminaires														
Études préliminaires														
Phase II. Travail de terrain														
Phases III et IV Rapport Final														
Élaboration du Rapport et présentation du premier jet IF														
Évaluation et commentaires du rapport du comité														
Présentation version définitive IF														

12. HONORAIRES ET MODALITÉ DE PAIEMENT

Le budget maximum pour la présente Évaluation s'élève à 19.200 € (TVA comprise ou tout autre impôt, voire dépenses). Le budget économique devra envisager la couverture de toutes les dépenses générées (honoraires, voyages, indemnités de subsistance, consommables, assurance, hébergement, impôts,...). On déduira les retenues d'impôts prévues par la loi.

A la signature du contrat, on versera 50% du prix final accordé. Et le solde, à la remise du rapport de l'Évaluation Finale Externe, à la pleine satisfaction des services rendus. Aucun paiement ne sera effectué qu'après la présentation de la facture correspondante de la part de l'adjudicataire.

Fait à Madrid, en février 2014

Fondation Humanisme et Démocratie